



COMMUNE DE MEGEVETTE
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 09 JUIN 2022

AFFICHÉ le 13/06/22 - N° D'ORDRE : 24/2022

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, le 09 juin 2022, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 04 juin 2022.

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CONTAT Jean-Noël ; DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GAMBARINI Julien, GRANGER COESNON Aurélie, LEJEUNE Magali, MICHELENA Yves, MOLLIAT Jean- Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENTS EXCUSES : CORNALI Iribert, GRANGER COESNON Aurélie a donné procuration à FAVRE HUGUENOT Rachel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame FAVRAT Mathilde.

ORDRE DU JOUR

1. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2. DELIBERATION RELATIVE A LA PUBLICITE DES ACTES DE LA COLLECTIVITE
3. DEMANDE DE SUBVENTION (CDAS) – ANNEE 2022
4. DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGION POUR LE PROGRAMME 2022 BOIS ET FORET
5. DEVIS
6. URBANISME
7. DIVERS

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame FAVRAT Mathilde a été désignée comme secrétaire de séance.

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12 MAI 2022

Aucune remarque. Le compte-rendu est approuvé.

1. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

/.

2. DELIBERATION RELATIVE A LA PUBLICITE DES ACTES DE LA COLLECTIVITE

N° D16_2022

Arrivée de M. BEGAIN Nicolas à 19H48

Monsieur le Maire indique que la réforme de la publicité des actes des collectivités a posé le principe de la publication des actes de la commune par voie électronique.

Les communes de moins de 3 500 habitants peuvent, par délibération, choisir un autre mode de publication :

1° Soit par affichage ;

2° Soit par publication sur papier, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat ;

3° Soit par publication sous forme électronique.

Il est proposé au conseil municipal d'opter pour la modalité de publicité suivante :

Publicité des actes de la commune par affichage ;

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :*

Décide d'adopter la proposition du Maire.

3. CONTRATS DEPARTEMENTAUX D'AVENIR ET DE SOLIDARITE (CDAS) – ANNEE 2022

N° D17_2022

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal d'un courrier en date du 06 avril 2022 du Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, concernant le soutien financier aux collectivités, au titre des contrats départementaux d'avenir et de solidarité (CDAS). Monsieur le Maire propose de déposer un dossier au Conseil Départemental pour une demande de subvention (CDAS) 2022.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s)*

CHARGE Monsieur le Maire de déposer un dossier au Conseil Départemental pour une demande de subvention CDAS 2022 pour les montants suivants :

N°	DESIGNATION	MONTANT HT €
01	Travaux d'aménagement et de rénovation de l'entrée des appartements de l'Auberge	27 336.40 €
02	Etude pour la rénovation et mise en accessibilité de la Mairie	4 860.00 €
03	Réfection des murs du cimetière	32 610.00 €
04	Rénovation d'un appartement locatif communal (ancien appartement de fonction de l'instituteur)	46 417.62 €
TOTAL		111 224.02 €

AUTORISE le Maire à signer les devis correspondants et à déposer le dossier de demande de subvention au titre des contrats départementaux d'avenir et de solidarité CDAS 2022 pour un montant total de 111 224.02 €.

4. PROGRAMME 2022 DES TRAVAUX A REALISER EN FORET COMMUNALE : DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° D18_2022

Arrivée de M. GAMBARINI Julien à 19H55

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux suivants en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2022

La nature des travaux : Dégagement manuel ciblé de la régénération naturelle résineuse avec maintien du gainage dans la parcelle P et R sur une surface totale de 2.5 hectares.

Le montant estimatif des travaux est de 2 050 euros HT.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale :

Dépenses subventionnables : 2 050 € HT. (Nature et montant total) :

Montant de l'aide sollicitée auprès du Conseil Régional. 450 euros

Montant total du l'autofinancement communal des travaux subventionnés. 1600 euros H.T.

La somme totale à la charge de la commune s'élève à 1600 euros H.T.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :*

Approuve le plan de financement présenté,

Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet

Sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables

Demande au Conseil Régional l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

5. DEVIS

6. URBANISME

N° de dossier	Déposé le	Demandeur	Terrain	Commentaires	Accordé le	Refusé le
DP 07417422C0001	17/02/22	LA FERME DE BECADOU	Chemin de la Culaz	Agrandissement pour création d'une cave	Accordé le 12/05/22	
PC07417421C0017	24/12/21	DESCOMBES/VERLEYE	Chez Molliat	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 03/06/22	
PC07417421C0018	31/12/21	RAIMBAUD Rowan	Route du Col de Jambaz	Extension d'un chalet	Accordé le 16/05/22 avec conditions	
PC07417422C0002	01/06/22	PERRET Florian	98 Route de la Place	Création d'un garage	En cours	
DIA 2022-010	13/05/22	BOREL/ROUILLER& FOURMOND	Les mouilles du nant – le vernet ouest – route de la combaz	Vente maison individuelle – terrain		
DP 07417422C0004	21/05/22	SYANE	Les places	Création d'un poste de transformation et de distribution d'électricité	En cours	
DP 07417422C0005	30/05/22	MOREL-VULLIEZ Grégory	1624 route des fornets, les fornets derrière, Mégevette	Création d'un balcon sur poteaux et création de 2 ouvertures menuiseries sur façade	En cours	

7. DIVERS

- Liste des présents pour la tenue du bureau de vote des 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives
- Un point sur l'organisation du passage du Tour de France le 12 juillet 2022.
- Travaux sur la Route des Pierres qui vont commencer
- Panneaux et barrière posés sur la Route forestière
- Discussion sur le projet d'acheter une épareuse
- Projet d'accessibilité de la mairie
- *Location de la salle du foyer de fond, à limiter aux associations, séniors. Ne sera plus louée à l'occasion de rassemblement de jeunes, suite aux nuisances répétitives et aux dégâts constatés à multiples reprises qui dérangent les habitants.*
- *Remerciements de l'ANACR pour la subvention donnée par la commune.*
- *Remerciements aux Mégevans qui se sont mobilisés pour le nettoyage des sentiers ; Une réunion de la commission sentier ouverte aux participants des journées sentier est prévue le vendredi 24 juin à 19h30 afin de présenter le tracé des sentiers, schéma départemental PDIPR et SIL.*
- *L'inauguration des Gites aura lieu le 17 juin à 17h30.*
- *Décision de fermeture de la mairie, un samedi sur deux, les semaines PAIRES. De ce fait, le vendredi sera ouvert au public de 09h à 12 h et de 14 h à 17h.*

Séance levée à 21 heures 45

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PREVUE LE 21 JUILLET A 19H30